

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle**

**Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel**

**Paris, 1858**

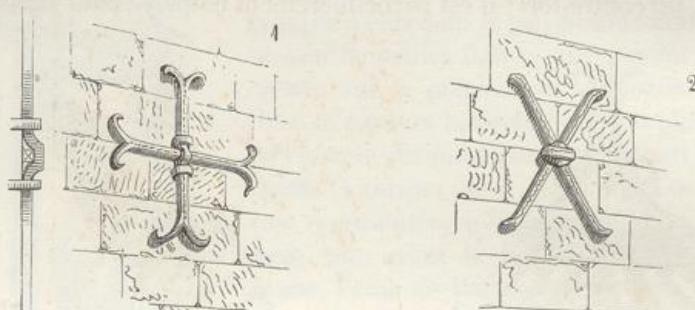
Ancre

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-79991](https://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:hbz:466:1-79991)

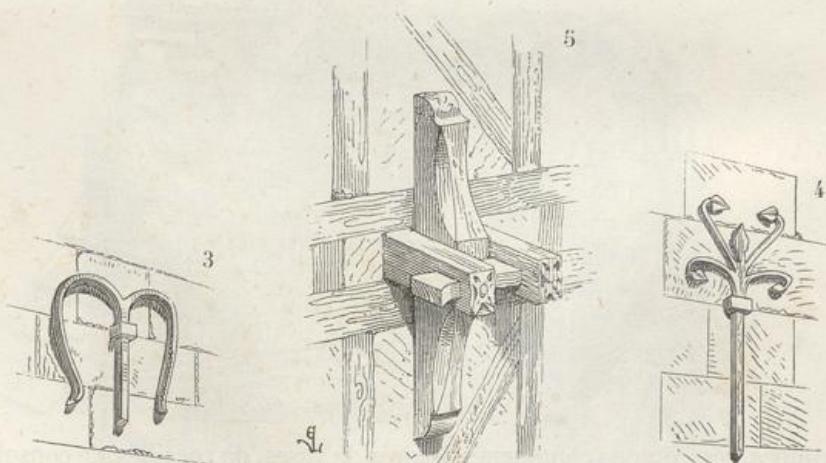
lucarnes. Dans la période qui précède la renaissance, le mot *amortissement* est également applicable à certains couronnements ou *terminaisons*; ainsi, on peut considérer l'extrémité sculptée de la couverture en dallage de l'abside de l'église du Thor (Vaucluse) comme un amortissement (1); de même que certains fleurons qui sont placés à la pointe des pignons pendant les XIII<sup>e</sup> (2), XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Les têtes des contre-forts des chapelles absidales de la cathédrale d'Amiens, XIII<sup>e</sup> siècle (3), sont de véritables amortissements.

**ANCRE**, s. f. Pièce de fer placée à l'extrémité d'un chaînage pour maintenir l'écartement des murs (voy. CHAÎNAGE). Les ancre étaient bien rarement employées dans les constructions antérieures au XV<sup>e</sup> siècle; les crampons scellés dans les pierres, et les rendant solidaires, remplaçaient alors les chaînages. Mais, dans les constructions civiles du XV<sup>e</sup> siècle, on voit souvent des ancre apparentes placées de manière à retenir les parements extérieurs des murs. Ces ancre affectent alors des formes plus ou moins riches, présentant des croix ancrées (1), des croix de Saint-André (2);



quelquefois, dans des maisons particulières, des lettres (3), des rinceaux (4).

On a aussi employé, dans quelques maisons du XV<sup>e</sup> siècle, bâties avec

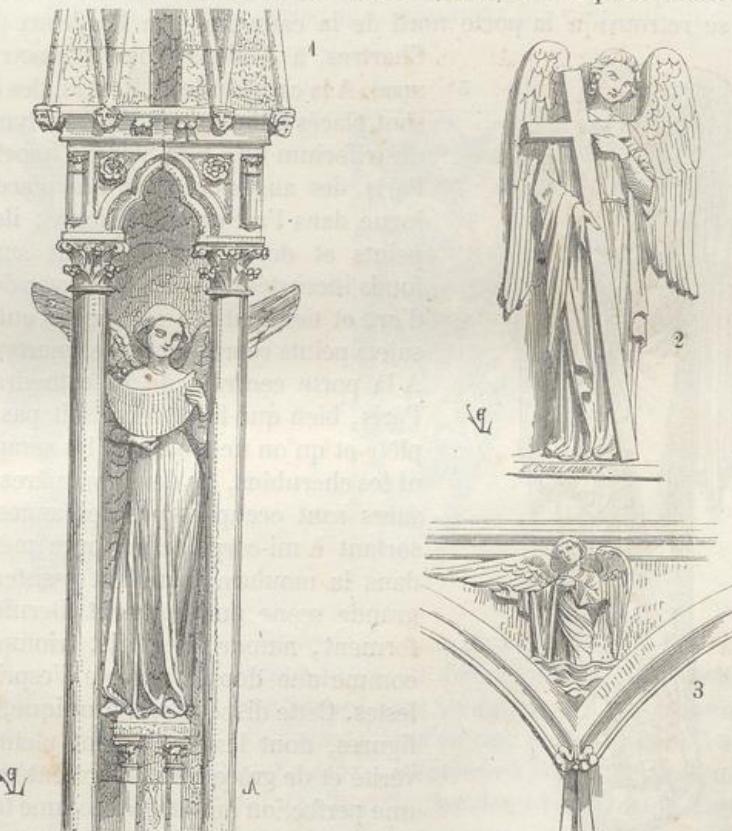


économie, des ancre de bois, retenues avec des *clefs* également de bois (5),

et reliant les solives des planchers avec les sablières hautes et basses des pans de bois de face.

**ANGE**, s. m. Les représentations d'anges ont été fréquemment employées dans les édifices du moyen âge soit religieux, soit civils. Sans parler ici des bas-reliefs, vitraux et peintures, tels que les *Jugements Derniers*, les *Histoires de la sainte Vierge*, les *Légendes*, où ils trouvent naturellement leur place, ils jouent un grand rôle dans la décoration extérieure et intérieure des églises. Les anges se divisent en neuf chœurs et en trois ordres : le premier ordre comprend les *Trônes*, les *Chérubins*, les *Séraphins* ; le deuxième : les *Dominations*, les *Vertus*, les *Puissances* ; le troisième : les *Principautés*, les *Archanges*, les *Anges*.

La cathédrale de Chartres présente un bel exemple sculpté de la hiérarchie des anges au portail méridional, XIII<sup>e</sup> siècle. La porte nord de la cathédrale de Bordeaux donne aussi une série d'anges complète dans ses voussures. La chapelle de Vincennes en offre une autre du XV<sup>e</sup> siècle. Comme peinture, il existe dans l'église de Saint-Chef (Isère) une représentation de la



hiérarchie des anges qui date du XIII<sup>e</sup> siècle (voir pour de plus amples détails la savante dissertation de M. Didron dans le *Manuel d'Iconographie chré-*

T. I.

3